

dans un décor Renaissance évoquant, là encore, très directement les frontispices composés par Dürer et Lucas de Leyde, témoignent de ce qui semble avoir été la manière favorite des peintres-verriers de Vitré, La Guerche et Fougères.

D. MOIREZ.

Les RETABLES de LOUVIGNÉ-DE-BAIS et de RANNÉE

M. Jacques Salbert, docteur en Histoire de l'Art, présente les deux églises de Louvigné-de-Bais et de Rannée, les situées dans la vague de constructions qui, au XVI^e siècle, a suivi le retour à la prospérité économique et l'expansion du commerce des toiles, et montre que les débuts de la Renaissance dans l'architecture religieuse furent assez tardifs et longtemps modestes. Mais son propos essentiel est d'attirer l'attention sur les retables de ces églises.

A Louvigné-de-Bais, les deux retables latéraux, datés de 1653 et de 1671, permettent de définir les caractères spécifiques du retable lavallois : une composition architecturale de tuffeau des bords de Loire et de marbre des environs de Laval, répondant souvent à une recherche géométrique originale, rythmée par le jeu des colonnes de marbre, des frises à rinceaux et des frontons rompus de pierre blanche reliés par des guirlandes très naturalistes. Au-delà de ces caractères d'ensemble, les documents (marchés de construction, registres paroissiaux) ou les différences stylistiques entre les architectes permettent l'attribuer à leurs auteurs les quelque 200 retables lavallois encore existants en Mayenne et en Bretagne et de dégager l'évolution chronologique de « l'école lavalloise », de Pierre Corbineau (1600-1678), le précurseur et le plus grand des retableurs lavallois, à François Langlois (1644-1706) architecte de deux retables à Louvigné-de-Bais (église et cimetière), en passant par les frères Jean et Michel Langlois, Olivier Martinet et François Houdault, responsables de la construction de nombreux retables dans le diocèse de Rennes.

A Rannée, M. Salbert dégage les enseignements que suggère l'observation statistique de ces retables lavallois. En ce qui concerne l'iconographie (M. Salbert s'en tient dans ce domaine aux seuls retables de la Mayenne), il apparaît d'une part que les dévotions nouvelles imposées par le Concile de Trente

(Saint-Charles Borromée par ex.) ne s'imposèrent pas réellement devant la résistance des dévotions traditionnelles (Saint-Sébastien), d'autre part que cette iconographie se situe dans le prolongement de celle des fresques de la fin du Moyen-Age qui exprimaient déjà le besoin de protection contre les grands fléaux du temps, particulièrement contre les épidémies, généralement baptisées peste. L'étude statistique montre également la sensibilité à l'évolution économique : les fréquences de construction en effet sont inversement proportionnels à la prospérité économique : de 1600 à 1660 environ, la phase d'expansion économique se traduit par une moyenne annuelle de deux retables, tandis que la phase de récession qui couvre la période 1660-1715 voit la fréquence s'élever jusqu'à 3,7, pour revenir à 2,2 lors de la reprise des années 1715-1789. C'est donc dans les années de récessions, de disette, de famine, d'abandon de la terre et de la manufacture que les ecclésiastiques, les nobles et les bourgeois appellent la protection divine par des donations de retables, exprimant par là-même leurs préoccupations qui sont autant de reflets de la conjoncture économique, sociale, spirituelle et politique.

Le retable est donc un témoignage capital sur une époque dominée par les guerres, la misère, la peur de la mort, même si cette mort était aussi l'ouverture sur un au-delà qu'on leur promettait égalitaire et dont le retable, visible par tous dans l'église, pouvait apparaître comme la préfiguration et le symbole.

Jacques SALBERT.

LA « ROCHE-AUX-FÉES » d'ESSÉ (Ille-et-Vilaine)

Ce splendide monument dont la « grandeur prodigieuse » n'a cessé de frapper les imaginations depuis Dom Le Pelletier et le Président de Robien au XVIII^e siècle, est en fait un intrus en terre bretonne ; contrairement à ce que l'on pourrait croire, il ne s'agit pas d'une allée-couverte mais de l'un des plus beaux exemples de ce type de monument que le Dr Gruet a dénommé « Dolmens angevins à portique » et dont la terre d'élection est le saumurois.

Il serait fastidieux d'accumuler des chiffres maintes fois cités sur ce géant de près de vingt mètres de long qui comprend une vaste chambre allongée précédée d'une petite antichambre